

Fonds de partage
Université de Strasbourg



Depuis **1935**



CARACTÉRISTIQUES

OBJECTIF DE GESTION

- Nom du fonds : Université de Strasbourg
- Structure juridique : FCP de droit français
- Durée de placement recommandée : 3 ans
- Valeur liquidative quotidienne
- Parts C - (code ISIN FR0013356433) de capitalisation dont les sommes distribuables sont capitalisées
- Parts I - (code ISIN FR0013356466) de capitalisation dont les sommes distribuables sont capitalisées, minimum de souscription 150 000 €
- Parts E - (code ISIN FR0013356458) de capitalisation dont les sommes distribuables sont capitalisées
- Parts J - (code ISIN FR0013356474) de capitalisation dont les sommes distribuables sont capitalisées, minimum de souscription 150 000 €
- Commission de souscription au fonds, commission de rachat : néant
- Frais de gestion des parts C : 1,3 % TTC annuels maximum dont 50 % reversés par Meeschaert Asset Management sous forme de don ou parrainage à la Fondation Recherche en Chimie (pour 1/2) et à la Fondation Université de Strasbourg (pour 1/2)
- Frais de gestion des parts I : 1,0 % TTC annuel maximum dont 50 % reversés par Meeschaert Asset Management sous forme de don ou parrainage à la Fondation

- Recherche en Chimie (pour 1/2) et à la Fondation Université de Strasbourg (pour 1/2)
 - Frais de gestion des parts E : 1,3 % TTC annuel maximum dont 50 % reversés par Meeschaert Asset Management sous forme de don ou parrainage au Centre Européen d'Etude du Diabète
 - Frais de gestion des parts J : 1,0 % TTC annuel maximum dont 50 % reversés par Meeschaert Asset Management sous forme de don ou parrainage au Centre Européen d'Etude du Diabète
- Dans le cas d'un don, le mécanisme ouvrira droit à des avantages fiscaux pour la société de gestion mais pas pour le porteur de part. Dans le cas d'un parrainage, le mécanisme n'ouvrira pas droit à des avantages fiscaux ni pour les porteurs de parts, ni pour la société de gestion.
- Commissions de mouvement : Max 0.57 % TTC (Actions) ; Max 0.25% TTC (Obligations)
 - Frais indirects : non significatifs
 - Frais courants des parts C et E : 1.39 % TTC de l'actif net l'an*
 - Frais courants des parts I et J : 1.09 % TTC de l'actif net l'an*

* Le chiffre communiqué est une estimation des frais de l'exercice. Il peut varier d'une année sur l'autre.

Le fonds « Université de Strasbourg » a pour objectif, sur l'horizon de placement recommandé, la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à la performance de l'indicateur composite constitué de 80 % d'ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index et de 20 % de MSCI EMU Net Total Return à partir d'une allocation diversifiée entre les marchés actions et taux et en mettant en œuvre une stratégie ISR. Le fonds n'est pas indiciel mais des comparaisons avec cet indice composite restent cependant possibles à long terme. L'indice ICE BofAML 1-3 Year Euro Government Index est représentatif de la performance, coupons réinvestis, des obligations d'Etat de la zone euro de maturité comprise entre 1 et 3 ans. Le MSCI EMU Net Total Return est un indice composite, dividendes réinvestis, publié par MSCI qui regroupe les principales capitalisations boursières de la zone Euro et comprend 125 valeurs.

p.01

PRINCIPAUX RISQUES

Les principaux risques auxquels s'expose l'investisseur sont :

- le risque de perte en capital,
- le risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (« High Yield »),
- le risque de taux,
- le risque lié aux obligations

convertibles,

- le risque action,
- le risque pays lié à l'investissement sur les titres émis par les pays émergents,
- le risque lié à l'investissement dans les petites et moyennes capitalisations,
- le risque sur titres subordonnés,

- le risque lié à la gestion discrétionnaire,
- le risque lié aux dérivés.

Le profil de risque détaillé de ce FCP est présenté dans son prospectus complet, consultable sur le site internet : www.meeschaert-am.com

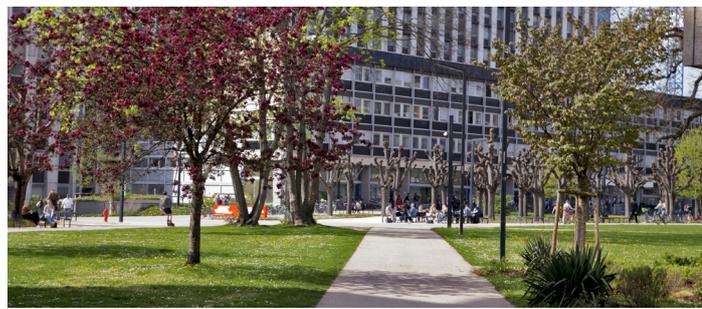
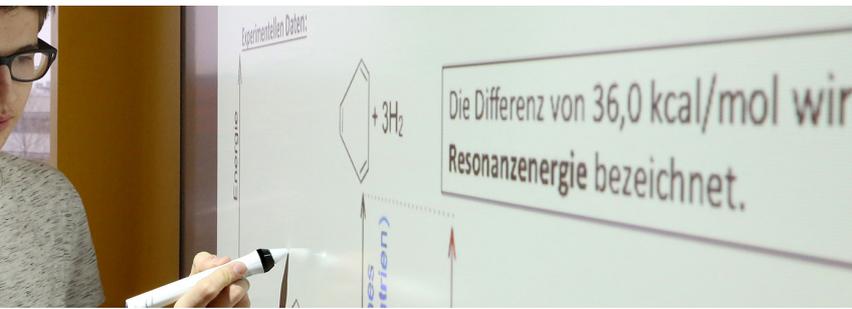
Profil de risque :

| Risque plus faible | | | Risque plus élevé | | | |
|--------------------|---|---|-------------------|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |

La catégorie de risque affiché et le classement du fonds ne sont pas garantis, ils peuvent évoluer dans le temps.

Informations à jour au 17/09/2018

Durée de placement recommandée : 3 ans



STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie d'investissement de « Université de Strasbourg » repose en amont de l'analyse financière sur la sélection de valeurs éligibles pour le fonds, dans une démarche de « best-in-class », et s'effectue à partir de données extra-financières provenant de prestataires spécialisés. Meeschaert Asset Management utilise en complément d'études sectorielles et thématiques réalisées en interne, les prestations de Vigeo Eiris, Ethifinance, Sustainalytics, Proxinvest, et ECGS. Le Fonds sélectionnera des entreprises respectant la dignité humaine et agissant pour un développement économique et humain durable (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Une attention particulière sera accordée aux critères de respect des Droits de l'Homme et des droits du travail, ainsi qu'aux engagements pris par les entreprises vis-à-vis des communautés locales. Cette analyse extra-financière s'effectue sur la base de critères environnementaux (ex : gestion des émissions de gaz à effet de serre), sociaux (ex : formation et gestion des compétences) et de gouvernance (ex : indépendance du conseil d'administration). Ces éléments sont complétés par une analyse interne réalisée par Meeschaert Asset Management qui en détaille la logique économique et qui en précise les enjeux éthiques et de développement durable. Seules les sociétés ayant le meilleur comportement sur la base de ces critères selon l'analyse de la société de gestion sont incluses dans l'univers d'investissement.

L'équipe ISR complète son analyse par la veille sur les controverses et les actions correctrices mises en place.

En complément de ce périmètre investissable, une démarche d'« Intégration Positive » vise à sélectionner les entreprises de petite ou moyenne capitalisation, dont

l'activité apporte une valeur ajoutée humaine, sociale ou environnementale. Ce panier supplémentaire d'entreprises éligibles (entre 50 et 100 valeurs) intègre des secteurs d'activité et des thématiques comme par exemple les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'économie circulaire, le transport durable, la santé, le logement...

Ces entreprises font l'objet d'une analyse interne selon les mêmes principes et critères ESG décrits précédemment, parfois complétée par une analyse d'une agence de notation sociale.

Concernant l'investissement sur les OPC limité à 10% maximum de l'actif net : les fonds sélectionnés ne sont pas forcément des fonds ISR. Le processus de sélection repose sur des critères qui ne sont pas des critères ESG. Ces critères sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. La gestion ISR portera donc a minima sur 80% de l'actif net (hors liquidités).

L'analyse financière est basée sur les critères suivants : notre approche est une gestion active de convictions, sans a priori de style, ni de taille. Notre processus de gestion donne la priorité à la micro-économie et aux fondamentaux économiques des sociétés. Notre sélection de valeurs repose à la fois sur des critères quantitatifs et sur des critères qualitatifs. Le fonds privilégie les entreprises avec une dynamique espérée forte du chiffre d'affaire et des bénéfices. La valorisation n'est pas le critère prépondérant dans la sélection des sociétés. L'exposition aux actions et aux obligations pourra se faire en direct ou par l'intermédiaire de parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens. Le fonds peut être investi en produit actions entre 0 % et 40 % de son actif net.

Le fonds privilégie en général les titres de sociétés de pays de l'OCDE, mais pourra à titre de diversification être exposé sur toutes

les zones géographiques et sur toutes les capitalisations boursières (avec 25 % maximum de petites et moyennes capitalisations).

Le fonds peut être investi entre 50 % et 100 % de son actif net en produits de taux libellés en euro (obligations à taux fixes, variables, indexées, obligations convertibles mixtes ou obligataires et titres de créances négociables d'État ou d'émetteurs privés) sans privilégier de zone géographique a priori. Aucune répartition dette privée/dette publique n'est prédéfinie.

Le fonds pourra investir jusqu'à 10 % de son actif net en OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme (futurs options) négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille aux risques taux, actions ou change sans rechercher de surexposition. Les produits de taux pourront, dans la limite de 25 % de l'actif net, concerner des produits à caractère spéculatifs non notés ou notés « High Yield ». Cette notation est réalisée par la société de gestion sur la base de la notation composite Bloomberg et/ou celle d'agences de notation financière.

Le fonds privilégiera des titres cotés en euros, mais pourra à titre de diversification investir hors euro, dans la limite de 10 % de l'actif net du portefeuille. La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre 0 et 8. Le fonds peut être exposé sur des titres subordonnés (bancaires, assurance ou hybrides) à hauteur de 100 % de son actif net. Le fonds n'aura pas recours à des obligations contingentes convertibles. Le risque de change sera maintenu en dessous de 10% de l'actif net. Les titres d'émetteurs issus des pays émergents seront limités à 20% de l'actif net.

LA RESPONSABILITÉ MORALE DES INVESTISSEMENTS

Le processus d'investissement est basé sur les critères éthiques de l'ISR et privilégie des entreprises respectant la dignité humaine et agissant pour un développement économique et humain durable.

Le respect de la dignité humaine

À la lumière de l'écologie humaine et du positionnement de la personne au centre de la vie sociale, économique et financière, la préservation de l'être humain et de sa dignité, la contribution à ses besoins, à son bien et à son épanouissement paraissent prioritaires.

Les critères classiques d'éthique sociale et sociétale

Sont identifiés les critères ISR (Investissement Socialement Responsable), et ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

Les critères financiers

Le modèle économique sélectionné permet au gestionnaire de se positionner sur des thèmes porteurs et de suivre la stratégie mise en place pour atteindre les objectifs fixés.

Le portefeuille est construit en fonction des convictions et peut rechercher une diversification sectorielle. L'analyse technique permet de s'assurer de la parfaite adéquation entre le niveau d'investissement et celui du marché.

Créé en 2018 par Meeschaert Asset Management sous l'impulsion de la Fondation Recherche en Chimie, de la Fondation Université de Strasbourg et du

Centre européen d'étude du Diabète, le fonds « Université de Strasbourg » s'adresse aux entrepreneurs, aux particuliers et aux institutions désireux de rendre leurs placements utiles.

UNE PARTICIPATION DES PARTICULIERS COMME DES INSTITUTIONS

Ses caractéristiques de gestion font de « Université de Strasbourg » un placement de fond de portefeuille, pour les particuliers comme pour les personnes morales (entreprises, fondations...). Il permet de plus de participer sur le long terme au financement des actions de formation et de recherche de l'université de Strasbourg.

LE FONCTIONNEMENT DU PARTAGE

Parts C et I

La société de gestion s'engage à verser annuellement 50% des frais de gestion financière et des frais administratifs externes qu'elle perçoit, déduction faite des rétrocessions versées ou à verser aux distributeurs du fonds, selon la répartition suivante :

- 1/2 des sommes versées annuellement par la société de gestion sera attribuées à la « Fondation Recherche en Chimie ».
- 1/2 des sommes versées annuellement par la société de gestion sera attribuées à la « Fondation Université de Strasbourg ».

Ces versements annuels se feront sous la forme d'un don ou d'un parrainage.

Parts E et J

La société de gestion s'engage à verser annuellement au « Centre Européen d'Etude du Diabète » 50% des frais de gestion financière et des frais administratifs externes qu'elle perçoit.

Ce versement annuel se fera sous la forme d'un don ou d'un parrainage.

Cette contribution est transparente pour le souscripteur qui conserve ses revenus.

Si ce mécanisme n'ouvre pas droit à des avantages fiscaux pour le porteur de parts, la société de gestion peut profiter d'une réduction d'impôt selon les modalités prévues par le Code Général des Impôts.



UN MECANISME DE PARTAGE POUR SOUTENIR LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE À STRASBOURG

Une association de partenaires pluridisciplinaires pour soutenir l'excellence de l'Université et des Hôpitaux de Strasbourg dans leurs actions de formation, de recherche et pour une médecine innovante.

La Fondation Université de Strasbourg

Fondation Université de Strasbourg

Créée en 2008, la Fondation Université de Strasbourg est une fondation de coopération scientifique, reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission de développer les liens entre les milieux socio-économiques, l'Université de Strasbourg et les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, et de collecter, en coopération avec la Fondation Recherche en Chimie, des dons en faveur de ces institutions.

Au service de l'Université de Strasbourg et des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, les objectifs de la Fondation Université de Strasbourg sont multiples :

- contribuer au développement et à l'excellence de l'Université de Strasbourg et des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, en soutenant leurs projets prioritaires ;
- accroître le rayonnement de l'Université de Strasbourg et des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, afin de renforcer leur attractivité, en soutenant des programmes de recherche, de formation et de soin innovants ;
- améliorer l'accueil des étudiants, enseignants, chercheurs, patients, médecins et personnels.

La Fondation Recherche en Chimie



La Fondation Recherche en Chimie, fondation de coopération scientifique, reconnue

d'utilité publique est unique en France : alors que la chimie est au cœur des grands défis que doit relever notre société, la Fondation aide et facilite le développement de nouvelles recherches de pointe. Pour faire face aux impératifs d'aujourd'hui et de demain, elle finance chaque année des projets scientifiques d'excellence pour :

- créer les « matériaux verts » et éco-responsables de notre vie quotidienne,
- développer de nouveaux traitements pour guérir des maladies comme le lupus ou la sclérose en plaque,
- offrir aux patients des alternatives efficaces pour traiter les cancers les plus résistants,
- contribuer au mix-énergétique et mieux stocker l'énergie...

Autant d'exemples qui montrent qu'investir dans notre campus, c'est participer aux découvertes qui amélioreront vos usages de demain.

Depuis sa création, elle rassemble les principaux acteurs du campus de Strasbourg en chimie et aux frontières de la chimie et grâce à sa réputation internationale, elle reçoit le soutien de nombreuses entreprises de tous secteurs, ses réalisations ayant un fort impact économique et sociétal à court terme.

Son engagement intègre 3 axes :

- Être à l'avant-garde de la science : créer des ruptures technologiques grâce aux travaux des équipes de recherche constamment en avance sur les usages de demain et portées sur le transfert de

technologie,

- Être parmi les meilleurs : rester n°1 en Europe en Innovation (classement LENS.org) et dans les 1% mondiaux en chimie parmi plus de 25 000 universités,
- Rayonner à l'international : grâce à des chercheurs de plus de 50 nationalités différentes qui interagissent et collaborent, tels les 3 Prix Nobel de chimie en activité, pour résoudre les grands défis scientifiques.

Le Centre Européen d'Etude du Diabète



Créé en 1991, le Centre européen d'étude du Diabète est un centre de ressources et d'innovation basé à Strasbourg. Fondé et présidé

par le Pr Michel Pinget (diabétologue), le Centre est aujourd'hui reconnu de mission d'utilité publique, agréé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et reconnu par l'Université de Strasbourg comme laboratoire universitaire « Diabète et Thérapeutique 7294 ».

Ses équipes médicales et scientifiques agissent à 3 niveaux pour lutter, de manière globale, contre le diabète :

- déchiffrer les mécanismes du diabète pour améliorer les traitements actuels et amener jusqu'aux patients les solutions de demain (recherche translationnelle / création de start-ups)
- optimiser l'organisation du soin pour les patients et les professionnels de santé, avec le développement de solutions e-santé sur-mesure
- transmettre le savoir tant auprès des professionnels qu'auprès du tout public pour une meilleure prévention.

Site web: www.ceed-diabete.org

AVERTISSEMENT

Ce document est exclusivement conçu par Meeschaert AM à des fins d'information et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur. Il est recommandé, avant tout investissement, de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) du fonds (disponible gratuitement auprès de Meeschaert Asset Management et/ou sur le site internet www.meeschaert-am.com) et en particulier de la rubrique « profil de risque ». Meeschaert AM décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales.

Toute reproduction ou diffusion, même partielle, de ce document est interdite.

Les informations concernant le fonds de partage Université de Strasbourg sont issues du prospectus daté du 01/10/2018.

Photographies
© Université de Strasbourg

CONTACT

Interlocuteurs dédiés aux CGP et Institutionnels Meeschaert AM

• David Zerbib, Directeur Commercial
01 53 40 24 10 - dzerbib@meeschaert.com

• Anna Nejjar, Relations Partenaires
01 53 40 23 93 - anejjar@meeschaert.com

Interlocuteurs particuliers Meeschaert Gestion Privée

01 53 40 20 20
contact@meeschaert.com

www.meeschaert-am.com

La liste des commercialisateurs n'est pas exhaustive dans la mesure où, notamment, l'OPCVM est admis à la circulation en Euroclear. Ainsi certains commercialisateurs peuvent ne pas être mandatés ou connus de la société de gestion.

LES IMPLANTATIONS RÉGIONALES DU GROUPE

Bordeaux

Tél. : 05 56 01 33 50

Nice

Tél. : 04 97 06 03 03

Lille

Tél. : 03 28 38 66 00

Lyon

Tél. : 04 72 77 88 55

Marseille

Tél. : 04 91 33 33 30

Nantes

Tél. : 02 40 35 89 10

Paris

Tél. : 01 53 40 20 20

Strasbourg

Tél. : 03 90 07 70 90

Toulouse

Tél. : 05 61 14 71 00

www.meeschaert.com

Dans les villes citées, des sociétés distinctes peuvent représenter le groupe Meeschaert.

COMMENT SOUSCRIRE

Souscription auprès d'une entité du groupe Meeschaert

En prenant contact avec Meeschaert AM (si vous représentez un institutionnel) ou Meeschaert Gestion Privée (si vous êtes un investisseur privé) pour procéder aux formalités administratives, vous bénéficierez notamment d'une exonération de droits de garde.

Souscription auprès de votre intermédiaire financier

Le prospectus du fonds « Université de Strasbourg » accessible sur le site www.meeschaert-am.com permettra à votre établissement bancaire de le référencer pour vous le proposer à la souscription.

**MEESCHAERT**
ASSET MANAGEMENT

MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT - TOUR MAINE
MONTPARNASSE, 33 AVENUE DU MAINE 75755 PARIS
CEDEX 15 TÉL. : 01 53 40 20 20 - S.A.S AU CAPITAL DE 125
000 € - R.C.S. PARIS 329 047 435 - WNAF 6430Z - SOCIÉTÉ
DE GESTION AGRÉÉE PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS
FINANCIERS SOUS LE N° GP-040 00025